



NOGENT-LE-PHAYE

N° 6 janvier 2017

ACXUS



Belle Année 2017





**MOI, C'EST
MA SOURIS
QUI FAIT
LES COURSES !**



SERVICE GRATUIT

Inscrivez-vous dès
maintenant sur :
www.leclercdrive.fr

E.LECLERC 
Drive

CHARTRES : ROCADE EST - 3-5 RUE RENÉ-CASSIN
MAINVILLIERS : ROCADE OUEST - RUE PAUL-ÉMILE-VICTOR



RENAULT
La vie, avec passion

Renault Chartres s'installe à Nogent-le-Phaye

avec des nouveaux services



**RENAULT
PRO+**

La révision en 1H pour les pro et un
véhicule de remplacement utilitaire.

RENAULT MINUTE
L'ENTRETIEN SANS RENDEZ-VOUS

Venez quand voulez, plus besoin de prendre
rendez-vous pour l'entretien de votre véhicule.

Renault Rent
Location de véhicules

Louez pour toutes les occasions,
vacances, déménagement, professionnelle.



10 Rue Gilles de Roberval | Zac d'Archevilliers | 28630 Nogent-le-Phaye | Tél : 02 37 30 20 20 | www.renault-chartres.fr

EN 2017,
COMMUNIQUEZ
+ GRAND

RÉGIE PUBLICITAIRE
AGENCEMENT
SIGNALETIQUE
SITE INTERNET
AFFICHAGE DYNAMIQUE
CREATION & IMPRESSION



www.atocom.fr • 21 rue du Moulin Rouge - Le Bois-Paris - 28630 NOGENT-LE-PHAYE • 02 37 91 5000



Nogentaises, Nogentais,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de faire un bilan d'étape. Pour résumer en quelques mots l'action municipale, je dirai qu'avec l'ensemble des élus, nous avons l'ambition d'agir pour tous. C'est un chemin long, passionnant mais difficile, vous le savez nous évoluons dans un contexte économique général de crise et obtenir des aides publiques est de plus en plus difficile.

L'année 2016 fut marquée par :

- les intempéries du mois de mai qui ont mis en difficultés certains de nos concitoyens au centre du village et à Villiers-le-Bois ;*
- la fermeture de la boulangerie au printemps, puis sa réouverture fort appréciée par tous à l'automne qui a permis de redynamiser notre village.*

De nombreux travaux ont été réalisés au sein du groupe scolaire dans le cadre de l'entretien courant, l'accessibilité et la sécurité ; il est à noter également la réfection de la chaussée rue de la Mare Picot (entre n° 38 à n° 50) et d'un passage piétons place du Tertre ainsi que la pose d'une 3^e caméra de vidéo-protection et la mise aux normes de la mairie pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Tous ces travaux ont bénéficié de la participation de l'État, du conseil départemental et de Chartres Métropole.

Le début de 2017 va être riche en événements puisque les travaux de réhabilitation de l'éolienne et le chantier de la maison sportive et associative, bibliothèque et maison de santé pluridisciplinaire vont commencer au printemps. D'ores et déjà, la bibliothèque a déménagé rue du Prieuré et le personnel paramédical est installé 2, rue du Tertre. Les associations pourront continuer à exercer leurs activités dans l'ancienne salle des fêtes pendant la durée des travaux. Merci à tous pour votre aide et votre compréhension.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre calendrier de mise en accessibilité par les travaux de l'église.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux de bonne et heureuse année. Qu'elle soit pour vous source de joie, de sérénité, de paix et vous apporte la santé.

*Le Maire,
Brigitte FRANCHET*

Sommaire

Renseignements utiles	4	Actus des entreprises	14	Actus de la bibliothèque	17
Actus de la commune.....	5-11	État civil	15	Actus des associations....	17-19
Actus de la culture.....	12-13	Actus des écoles.....	16	Actus des manifestations.....	14

NOGENT-LE-PHAYE Actus

Directrice de la publication : Brigitte Franchet – Rédaction, diffusion photos : Mairie de Nogent-le-Phaye et Sylvie Bonnin – Maquette, mise en page, impression : Atocom 21, rue du Moulin Rouge - 28630 Nogent-le-Phaye
Tél. : 02 37 91 50 00 - contact@atocom.fr - www.atocom.fr - Tirage : 1 000 ex.

MAIRIE : 1, place de l'Église

Tél. : 02 37 31 68 48 - e-mail : mairie-nogent-le-phaye@wanadoo.fr - Site internet : www.nogent-le-phaye.com

Secrétariat ouvert au public : lundi, mercredi, jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 ; vendredi de 14 h à 19 h.

Permanence du Maire et des adjoints : sur rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie.

SECOURS

Le **18** POMPIERS

Le **112** APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Le **15** SAMU

Le **115** SANS ABRIS

GENDARMERIE

Rue Jean Monnet – CHARTRES

Tél. : **17** ou **02 37 91 27 10**

ASSISTANTE SOCIALE

Assistante sociale de la DASS : Mme BONNIN

29-31, rue Nicole à CHARTRES – **Tél : 02 37 23 52 12**

Accueil sur rendez-vous. Permanence sur rendez-vous le MARDI à la Mairie de Sours de 9 h 30 à 11 h 30.

Assistante sociale de la M.S.A.

Accueil sur rendez-vous – **Tél : 02 37 30 45 38**

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Puéricultrice référente : Mme GAUTHIER Yolande

29-31, rue Nicole – **Tél : 02 37 23 52 22** ou **02 37 23 52 19**

Yolande.gauthier@eurelien.fr

CICAT (Centre d'Information et de Consultations en alcoolémie

et toxicomanie) Consultations sur rendez-vous

53, rue du Bourgneuf – 28000 CHARTRES – **Tél. : 02 37 28 19 22**

PLANNING FAMILIAL (contraception et IVG)

N° vert : 0 800 881 904

PORTAGE DES REPAS

Un service de portage de repas à domicile existe. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous au secrétariat de la mairie.

LA POSTE

Levées du courrier : Place de la Croix de fer – rue de la République à VILLIERS : du lundi au vendredi 9 h 00 – le samedi 7 h 30

Rue du Tertre : du lundi au vendredi 9 h 00 et 15 h 30

Bois-Paris (près de la Jardinerie) : du lundi au samedi 15 h 00

EAU

Société VEOLIA

Service continu 24h/24, 7 jours /7. – **Tél. : 09 69 32 35 29**

ÉLECTRICITÉ

SYNELVA – 12 et 14, rue du Président-Kennedy – 28111 LUCÉ

Dépannage : **02 37 91 80 20**

GAZ/GDF

143, rue du Dr Maunoury – B.P. 269

28005 CHARTRES CEDEX

Dépannage : **0 800 47 33 33**

Urgences Sécurité Gaz

N° Vert 0 800 47 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTÉPHONE

MÉDECIN

Docteur Jacques QUADRELLI

6, rue de la Mare Picot – **Tél. : 02 37 31 64 40**

Consultation tous les jours sur rendez-vous

PHARMACIE

Pharmacie GANTIER

2, rue de la Mare Picot

Tél : 02 37 31 65 99 – Fax : 02 37 31 61 66

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. Le samedi de 9 h 00 à 12 h 30

INFIRMIÈRE

Cathy CAULIER

2, rue du Tertre – **Tél : 02 36 37 26 29**

Permanence au cabinet du lundi au samedi de 9 h 00 à 9 h 30

Soins infirmiers à domicile de 7 h 00 à 19 h 00.

PÉDICURE-PODOLOGUE

Marie-Hélène DEPONT-DE LA BOUSSINIÈRE

2, rue du Tertre – **Tél : 06 82 25 32 75**

MAISON DE CONVALESCENCE DE LA BOISSIÈRE

22 rue de la Boissière – **Tél : 02 37 33 49 00**

KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. SCHIRO - BERTHEAU - BRILLANT

Tél : 02 37 33 49 00

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Groupe scolaire – Rue Maurice Lesourd

Tél. : 02 37 31 61 84

Directrice : Mme BOSCHER

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

4, place de l'Église – **Tél. : 02 37 31 92 70**

Ouverture : les mercredi de 17 h 00 à 18 h 30, vendredi de 16 h 30 à 17 h 30, samedi de 10 h 30 à 12 h 00.

PAROISSE ST-PIERRE/ST-PAUL

Pères Evynx MONESTIME, Jean-Paul DIAKONDOUA

SINA et Abelson PIERRE – **Tél. : 06 72 41 08 72**

Personne relais de Nogent :

Mme LAGNEAU – **Tél. : 02 37 31 62 53**

FINANCES

Perception de CHARTRES-BANLIEUE :

8, impasse de Quercy – 28115 LUCÉ cedex

Tél. : 02 37 91 23 83

Contributions directes :

Place de la République – CHARTRES

Tél. : 02 37 18 70 98

Direction des services fiscaux :

56, rue du Grand-Faubourg – CHARTRES

Tél. : 02 37 18 70 98

Diverses informations officielles concernant le tourisme, les spectacles, l'environnement, la sécurité, l'emploi etc... sont à votre disposition sur les présentoirs de la Mairie.

ANALYSE ET EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

(Délibération du 26 novembre 2016)

Sur proposition et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **approuve** à l'unanimité, les augmentations des tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2017 et fixe les nouveaux tarifs 2017 comme il suit :

ÉCOLES/CANTINE/TAP		CIMETIÈRE	
Garderie Matin (forfait au trimestre)	37,80 €	Concession au sol de 15 ans (2 m ²)	150,00 €
Garderie Soir (forfait au trimestre)	45,00 €	Concession au sol 30 ans (2 m ²)	250,00 €
Garderie Matin et Soir (forfait au trimestre)	72,50 €	COLUMBARIUM	
Restauration scolaire Maternelle - Prix du repas	3,75 €	Concession d'une case au columbarium de 15 ans*	775,00 €
Restauration scolaire Primaire - Prix du repas	4,05 €	Concession d'une case au columbarium de 30 ans*	1 075,00 €
Temps des Activités Périscolaires forfait mensuel	13,00 €	Plaque de fermeture de case au columbarium	275,00 €
Repas Adulte - Prix du repas	5,30 €		
Repas portage à domicile - Prix du repas	6,50 €	Droit à inhumation nouvelle au sol (superposition) ou dans une case du columbarium	95,00 €
SALLE DES FÊTES		Vacation police**	
Location pour activités sportives, culturelles ou de loisirs privées – Prix de l'heure.	10,00 €	– jour semaine	25,00 €
		– nuit et week-end	50,00 €
Chauffage du 1 ^{er} octobre au 30 avril - Prix de l'heure.	3,00 €		
PETITE SALLE DE RÉUNION COURS DE MUSIQUE		Taxe municipale funérarium	25,00 €
Location - Prix de la semaine.	5,00 €		
DROIT DE PLACE POUR MARCHAND AMBULANT		*Incluant la plaque de fermeture de la case.	
Redevance d'occupation mensuelle.	35,00 €	** Nuit : à partir de 18 heures jusqu'à 8 heures du matin. Week-end : du vendredi 18 heures au lundi matin 8 heures.	

Informations

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le passage des agents pour la vérification des mâts d'éclairage est prévu les semaines suivantes : semaine 3 - semaine 17 - semaine 35 et semaine 46.

En cas de disfonctionnement PRÉVENEZ LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Les résultats des analyses d'eau effectuées régulièrement par l'ARS Centre Val de Loire sont affichés dans la vitrine à l'extérieur de la mairie et consultable en mairie aux heures d'ouverture.

RAPPEL : INFORMATIONS ÉLECTORALES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : le dimanche 23 avril 2017 et le dimanche 7 mai 2017

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : les dimanches 11 et 18 juin 2017

Lors des élections, vous devrez présenter votre nouvelle carte d'électeur et une pièce d'identité

La refonte de la liste électorale est prévue à partir du 1^{er} mars 2017. Tous les inscrits sur les listes électorales recevront une nouvelle carte d'électeur.

- **approuve** les tarifs de la salle culturelle au titre de l'année 2017.

– **CHAUFFAGE** du 15.10 au 15.04 inclus dans les tarifs d'hiver dans le tableau ci-dessous.

Au-delà de cette période, les suppléments pour le chauffage sont les suivants :

- Grande ou petite salle 1 jour : 202 € 2 jours : 304 €
- Ensemble 1 jour : 256 € 2 jours : 385 €

– **ARRHES** à la réservation de **30 %** du prix de location et **CAUTION : 1 000 euros** pour toute location.

– **MÉNAGE** : forfait 400 € l'ensemble de la salle ou 40 € de l'heure

Période/Nature/ Durée location	En semaine				Période/Nature/ Durée location	Week-end ou jours fériés (y compris veilles de Noël et de 1 ^{er} de l'an)			
	Extérieurs		Nogentais			Extérieurs		Nogentais	
	été	hiver	été	hiver		été	hiver	été	hiver
Avec repas et cuisine (1)					Avec repas et cuisine (2)				
Grande salle					Grande salle				
- la journée	627	829	283	485	- 1 jour	880	1 082	377	580
- l'après-midi	495	697	224	427	- 2 jours	1 320	1 624	565	869
Petite salle					Petite salle				
- la journée	540	743	270	472	- 1 jour	743	945	360	562
- l'après-midi	427	629	213	416	- 2 jours	1 100	1 485	539	843
Ensemble					Ensemble				
- la journée	770	1 026	343	600	- 1 jour	1 100	1 356	458	715
- l'après-midi	616	872	272	528	- 2 jours	1 650	2 035	686	1 073
Sans repas et cuisine (1)					Sans repas et cuisine (2)				
Grande salle					Grande salle				
- la journée	534	736	212	415	- 1 jour	702	904	283	485
- l'après-midi	421	567	153	337	- 2 jours	1 053	1 356	424	727
Petite salle					Petite salle				
- la journée	460	662	202	405	- 1 jour	612	814	270	472
- l'après-midi	363	565	161	363	- 2 jours	917	1 221	404	707
Ensemble					Ensemble				
la journée	655	911	270	526	- 1 jour	889	1 145	360	616
l'après-midi	524	780	213	470	- 2 jours	1 333	1 718	539	924
Vin d'honneur (6 h)	330	440	220	330	Vin d'honneur (6 h)	330	440	220	330
(1) La journée : de 9 h à 9 h le lendemain / L'après-midi : de 14 h à 9 h le lendemain.					(2) 1 jour : de 9 h à 9 h le lendemain / 2 jours : de 9 h à 9 h le surlendemain.				

(1) La journée : de 9 h à 9 h le lendemain / L'après-midi : de 14 h à 9 h le lendemain.

(2) 1 jour : de 9 h à 9 h le lendemain / 2 jours : de 9 h à 9 h le surlendemain.

Associations nogentaises : une location gratuite par an.

Autres locations (3)	Tarif	Caution	Tarifs des spectacles à la salle culturelle	12 €, 8 €, 5 € ou 3 €, selon les spectacles. Gratuit pour enfants de moins de 10 ans sauf spectacles scolaires.
Régie	200	500		
Loge et régie	300	500	Prix unique boissons	2,00 € l'unité, service compris.
Exposition	200 € la première journée 150 € la journée supplémentaire	200		

(3) Condition pour la régie : présence d'un technicien habilité dont les coordonnées seront communiquées à la mairie.

Informations

NOUVELLES MODALITÉS DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ

Dans le cadre de la modernisation des procédures, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) devront, dès le mois de mars 2017, être saisies directement via les dispositifs de recueil des passeports dont sont équipées les 18 communes du département d'Eure-et-Loir, à savoir :

ANET	CHARTRES	LUCÉ
AUNEAU	CHÂTEAUDUN	MAINTENON
BONNEVAL	COURVILLE-SUR-EURE	NOGENT-LE-ROI
BREZOLLES	DREUX	NOGENT-LE-ROTRON
CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS	ILLIERS-COMBRAY	VERNOUILLET
CLOYES	LA LOUPE	LES VILLAGES VOVÉENS

La demande d'une carte nationale d'identité pourra être traitée dans l'une de ces communes équipées.

RAPPEL: LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...). **Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie 02 37 31 68 48**

SORTIE DE TERRITOIRE

Les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs sont rétablies à compter du 15/01/2017. Il y a aucune démarche à effectuer en mairie ou en préfecture dans la cadre de ce dispositif, le formulaire CERFA n° 15646*01 est accessible en ligne sur service-public.fr.

ENQUÊTE RÉGIONALE SUR LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS EN MILIEU FESTIF

Vous avez entre 15 et 25 ans ? Vous sortez en festival ou dans d'autres lieux en région Centre ? Participez à une enquête anonyme sur vos sorties et les actions de prévention qui vous sembleraient utiles.

Merci de répondre avant le 15 février 2017. Un questionnaire à destination des jeunes a été ouvert sous une page Facebook « Centre de la fête » dont le lien est le suivant : <http://goo.gl/forms/h3LwmzxWSo>.

SAMEDI 13 MAI 2017

L'Agglo fait son Nettoyage de Printemps

Ramassage des déchets dans votre commune

Une Agglo plus propre c'est notre affaire !

CHARTRES métropole

C'est Chartres !

RECENSEMENT DE LA POPULATION du 19 janvier 2017 au 18 février 2017



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi mais est avant tout, un devoir civique utile à tous.

Un agent recenseur muni d'une carte d'accréditation et recruté par la Mairie se présente chez vous. Il vous propose de vous faire recenser sur internet ou en cas d'impossibilité, sur papier.

- **en ligne www.le-recensement-et-moi.fr**

- accédez au questionnaire en ligne,
- utilisez code d'accès et mot de passe figurant sur le formulaire transmis.

- **répondre sur les documents papier :**

- l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement quelque soit leur âge,
- remplir lisiblement les questionnaires, seul ou avec l'aide de l'agent recenseur,
- une fois les formulaires remplis, l'agent recenseur les récupérera quelques jours plus tard ou vous pouvez également les déposer en mairie.

LA BOULANGERIE DE NOGENT-LE-PHAYE

Depuis le 5 novembre dernier, la réouverture de la boulangerie reprise par Monsieur David THOUZET a été très bien accueillie par les Nogentais ainsi que les communes voisines.
Boulangerie Thouzet : **02 37 28 80 76**

Ouverture :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 00 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 30
- samedi de 7 h 30 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 00
- dimanche de 7 h 30 à 13 h 00

Fermée le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi.



DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOT

L'Assemblée Générale du District d'Eure-et-Loir de Football s'est déroulée le vendredi 30 septembre 2016 à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye.



REMISE DE RÉCOMPENSES

Remise des diplômes du concours des villes et villages fleuris 2016 par le conseil départemental d'Eure-et-Loir.



REPAS DES AÎNÉS

L'orchestre Jean-Pierre MÉNAGER a animé le repas dans une ambiance chaleureuse en présence de Madame MORONVILLE et Monsieur BUISSON, nos fidèles doyens.

À cette occasion, Monsieur COJAN, Nogentais, a pu dédicacer ses livres de la saga « Le pays où vont mourir les rêves » ayant reçu le Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois 2015.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016



ARBRE DE NOËL



Le spectacle musical et familial animé par le Groupe Clin d'œil fut apprécié par les enfants et parents qui ont pu danser sur les chansons du nouvel album « Rue du terrain vague ».

Après la distribution des friandises par le Père Noël, un goûter a clôturé la soirée.

MAISONS FLEURIES / MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

• Prix d'honneur départemental 2016 et Prix d'encouragement communal 2016 :

- M. et Mme BABOUIN Éric
- M. et Mme GAUTHIER Pierre
- Mme PERRAULT Marie-Claude

La commune a reçu le 4^e Prix départemental.



Ont également été décernés des diplômes aux médaillés d'honneur du travail :

Promotion du 1^{er} janvier 2016

Médaille d'Argent (20 ans de service) :

- Madame Esperanza DUVAL
MMA IARD-LE MANS
(Responsable de domaine Ressources Humaines)

- Monsieur Pascal MALLET
MMA IARD-LE MANS
(Expert fonctionnel ou Applicatif)

Médaille d'Or (35 ans de service) :

- Monsieur Claude FROGER
SOGERES S.A – BOULOGNE-BILLANCOURT
(Chef Gérant)
- Monsieur Christian NADEAU
GIE AG2R REUNICA - PARIS
(Employé)
- Monsieur Christian CHEVALLIER
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
(Directeur d'Agence Entreprises)

Médaille Grand Or (40 ans de service) :

- Madame Jeannine MARY
QUALICOSMETICS – NOGENT-LE-PHAYE
(Conducteur de ligne)

Promotion du 14 juillet 2016

Médaille d'Argent (20 ans de service) :

- Monsieur Emmanuel COLPART
PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE
VÉLIZY-VILLACOUBLAY
(Ingénieur-Cadre)

- Madame Delphine LACROIX
QUALICOSMETICS – CLICHY-LA-GARENNE
(Directrice des Ressources Humaines)

Médaille Vermeil (30 ans de service) :

- Monsieur Claude PRIEUR
ÉLECTROFORGE – PONT-SOUS-GALLARDON
(Électromécanicien)

Médaille d'Or (35 ans de service) :

- Monsieur Christian DHAUSSY
PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE
VÉLIZY-VILLACOUBLAY
(Ingénieur-Cadre)

- Monsieur Patrick ROSE
THALES AIR SYSTEM – LIMOURS
(Responsable Configuration Produit)

Médaille Grand Or (40 ans de service) :

- Madame Josette GRANDAME-PRIVAT
URSAFF – TOURS
(Assistante Contrôle)

TRAVAUX RÉALISÉS

• **Rue du Réservoir** : installation des panneaux pour l'interdiction des poids lourds dans cette rue et un parking a été réalisé par QUALICOSMETICS.



• **Entre la place Armand MAY et allée des Moitiés** : enrobé de la sente pour une meilleure circulation.



• **Rue du Tertre** : Passage piétons.



• **Villiers-le-Bois** : suite aux inondations, un fossé a été transformé. Pour des raisons de sécurité et compte tenu de la faible largeur de la route départementale n°150/4 dans la section comprise entre Villiers-le-Bois et la route départementale n° 24, un sens unique de circulation vient d'être instauré.

Ainsi, à Villiers-le-Bois, l'accès à la RD 150/4 est interdit à tout véhicule depuis l'intersection avec la rue de la République, en direction de Nogent-le-Phaye.



• **Groupe scolaire** : éclairage, peinture dans le préau, portail électrique, portes changées, enrobé réalisé entrée côté maternelle et primaire.



SPECTACLES 2016

- **MAITRISE CONSERVATOIRE DE CHARTRES**
Dimanche 25 septembre 2016



- **THÉÂTRE : MADEMOISELLE JULIE**
SCÈNES EURELIENNES
Vendredi 9 décembre 2016



- **COMPAGNIE EPONYME** Immersion 2m³ en Résidence. Du 6 au 12 novembre 2016



À VENIR

Église de Nogent-le-Phaye : **CONCERT CLASSIQUE** le samedi 10 juin 2017

L'ensemble **SOLYSTELLE** présentera Requiem de Gabriel FAURE et en première partie MOZART, symphonie Concertante K364 pour violon et alto.

RADIO INTENSITÉ

Toute l'équipe de la radio est heureuse de vous accompagner encore cette année et de vous informer régulièrement sur la saison culturelle de Nogent-le-Phaye.

Écoutez Intensité à Nogent-le-Phaye sur le **91.1 FM**

Intensité, votre radio locale en Eure-et-Loir !

Info, contact :

Fréquences : 103.8, 91.1

Tél. : 02 37 45 40 00

Site : www.intensite.net

Mail : radio@intensite.net



Culture - Spectacles



Réservation auprès de la mairie tél : 02 37 31 68 48 Tarif réduit : étudiants, jeunes de -12 ans, handicapés (sur présentation de justificatif)

PROGRAMME 2017

Nogent-le-Phaye



THE DANSANT
Orchestre Jean-Pierre MENAGER
Dimanche 5 Février 2017 à 14h30
Tarif : 12€

FESTIVAL DE JAZZ



Les Samedis Musicaux

La Belle Epoque

Samedi 4 mars 2017 à 20h30
Tout Public Tarifs : 12€ / 18€
Gratuit -12ans accompagnés

JMF Jeunesse Musicale de France
Centre

EN ENFANCIE

Vendredi 17 Mars 2017 20h30
Tout Public
Tarif : 8 € Gratuit pour les - 12 ans

SPECTACLE FAMILIAL



Séance scolaire : 9h45

COMEDIE MUSICALE



Association L'ENVOL

MAMMA MIA

Jeudi 11 mai 2017 20h30
Vendredi 12 mai 2017 20h30
Samedi 13 mai 2017 20h30
Dimanche 14 mai 2017 15h30
Tarifs : 12€ / 8€ pour les -14ans

La Compagnie Eponyme

Immersion 2m³

Vendredi 6 juin 2017 20h
Tarif : 12€ / 8€

DANSE



N° de licences d'entrepreneur de spectacle : 1-1082560 / 2-1082562 / 3-1082561



La résidence est entrée dans sa 12^e année d'existence et ouvre ses portes aux Nogentais.

Une jolie résidence qui accueille une quarantaine de seniors dans 32 maisons de 55 et 70 m² adaptées pour le bien-être des retraités, mais aussi bien-être extérieur puisqu'il ne s'agit pas de vivre isolé, bien au contraire !

Les résidents du hameau ont ainsi tout le loisir de se retrouver au club house, faire des jeux de société ou parties de cartes, les idées ne manquent pas pour s'occuper : atelier mémoire, gym douce, initiation informatique, aux beaux jours parties de pétanque, marches...

Parce que tout a été pensé pour se mettre au service de nos anciens : première assistance via téléalarme de la résidence 7/7 jours, blanchisserie, ménage, livraison des courses, mini bus pour les achats en grande surface, petit bricolage...

Mais aussi son restaurant où l'on y déguste des plats dans un cadre chaleureux.

Aujourd'hui, nous offrons la possibilité pour les seniors demeurant à Nogent-le-Phaye de venir s'y restaurer. (Sur réservation uniquement au : 02 37 90 43 00).

On trouve également en complément de la résidence l'association créée au sein du hameau : « Les Amis du Hameau des Fées », elle a pour objectif de créer des liens avec les habitants de Nogent et des communes avoisinantes.

Les activités proposées par l'association viennent compléter celles mises en place par le service animation du hameau.

Conférence, entretien avec des écrivains, lotos, repas à thème, goûters, autant d'activités qui entretiennent la convivialité.

Pour bénéficier des activités proposées par « Les Amis du Hameau des Fées », il vous suffit d'y adhérer (15 € par an et par personne).

Rejoignez-nous !!!

Pour tous renseignements sur la résidence, son restaurant ou son association vous pouvez nous joindre au **02 37 90 43 00** et **06 21 04 68 15** ou sur place directement au 6-8 rue du Point du jour à Nogent-le-Phaye. Notre site : www.lehameaudesfees.com



NAISSANCES *Ils sont les bienvenus...*

USLAN Nese née le 17 Juin 2016

GUILLEMET Louane, Marie, Louise née le 20 Juin 2016

DAMAS Elyna, Nadine, Élisabeth née le 01 Juillet 2016

GATEL HOOGE Laly, Camille née le 19 Juillet 2016

BADIN Tom, Philippe, Pascal né le 01 Octobre 2016

FOUCAULT Liam, Stéphane, Daniel né le 19 Novembre 2016

PELLETIER Milàn, Zoran, Lucas né le 17 décembre 2016



MARIAGES *Tous nos vœux de bonheur !*

M. Jérémy **OSTASZUK** et Mlle Mathilde **KARL** le 08 Juillet 2016



Mathieu **CHANGEAT** et
Mlle Parine **DJAFFARDJEE**
le 16 Juillet 2016



Frédéric **LIETART** et
Mlle Laetitia **PERRAULT**
le 17 septembre 2016



M. Jean-Michel **SENEZ** et
Mlle Hélène **GONNET**
le 24 septembre 2016

DÉCÈS *Ils nous ont quittés ...*

LEMOINE Daniel, Michel, Max décédé le 26 juin 2016

CHAMPION Michel, Gilbert, Roger décédé le 27 juin 2016

SAINOT Jeannine, Germaine, Octavie veuve **DELARUE** décédée le 26 juillet 2016

COUDRAY Julienne, Marie, Thérèse veuve **GAUTHIER** décédée le 26 juillet 2016

LHERMITTE Georges, Émile décédé le 22 août 2016

BÛCHER Geneviève, Denise, Marie-Louise veuve **HÉBERT** décédée le 30 septembre 2016

MENANT Micheline, Marie, Félicie veuve **MÉZIÈRE** décédée le 09 octobre 2016

PELLETIER Loïc, Michel, Bernard décédé le 11 octobre 2016

FORTIER Jacqueline, Lucienne, veuve **ROUZET** décédée le 24 octobre 2016

FILLON Lucette, Madeleine veuve **MARTIN** décédée le 24 octobre 2016

HERBELIN Marcelle, Madeleine veuve **JUBERT** décédée le 27 octobre 2016

TROUTOT Denise, Henriette, Constance veuve **PERROT** décédée le 04 novembre 2016

MATHIEU Frank, Paul, Louis décédé le 23 novembre 2016

CHEVALLIER Pierrette, Maire, Rose épouse **RENOUF** décédée le 25 novembre 2016

FAUVEL Lydie, Anna épouse **TASSET** décédée le 03 décembre 2016

RIVIÈRE Yvette, Yvonne, Jacqueline veuve **MASSOT** décédée le 12 décembre 2016

METTEAU Pierre, Jean, Frantz décédé le 18 décembre 2016

FONTAINE Robert, Raymond, Léon décédé le 26 décembre 2016

DÉCÈS hors commune (transcriptions)

PURIER René, Lucien, Charles décédé le 19 juin 2016

CHEVALLIER Jacques, Clément, Georges décédé le 20 juin 2016

BRUNET Bernard, André, Michel décédé le 12 juillet 2016

LONGO Gérard, Raoul décédé le 15 août 2016

NÖEL Jacques décédé le 23 août 2016

PINGUENET Pierre, Serge, Charles décédé le 31 août 2016

FORESTIER Geneviève, Madeleine veuve **RICHARD** décédée le 26 octobre 2016

NOTRE ÉQUIPE ENSEIGNANTE AU COMPLET



De gauche à droite : Mme MARTEAU, M. JUBERAY, Mme DEPONT, Mme SAVARIAU, Mme BOSCHER, Mme SOTTON, Mme NAVEAU, Mme MEAR.

RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

Les **inscriptions** pourront être réalisées à la mairie dès le mois de **mars 2017**. Les rendez-vous pour les admissions à l'école seront pris le **lundi**, jour de décharge de Madame la directrice du groupe scolaire.

RYTHMES SCOLAIRES

Depuis le 6 janvier 2017 dernier jusqu'au 19 mai 2017, un partenariat avec l'association régionale de la formation des animateurs sportifs sociaux éducatifs (ARFASSEC) d'Orléans a été signé avec la Mairie.

Dans le cadre des TAP, les futurs éducateurs ou professeurs de sport, se mettent en situation tout en étant encadrés par leur formateur.

Nous leur souhaitons d'acquérir une bonne expérience au sein de l'école de Nogent (et que les enfants puissent apprécier cette opportunité).

Pour contacter les délégués des parents d'élèves, une adresse mail est à votre disposition rpe.nogentlephaye@laposte.net

GARDERIE DU SOIR

Par mesure de sécurité, les parents dont les enfants sont inscrits à la garderie du soir doivent obligatoirement les récupérer au portail cour côté primaire tous niveaux confondus.

Merci de respecter les horaires.

NOUVELLE ADRESSE

La bibliothèque a changé d'adresse.

Depuis le 14 décembre 2016, toute l'équipe est à votre disposition aux horaires inchangés :

- Le mercredi de 17 h 00 à 18 h 30
- Le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30
- Le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

Au 04 place de l'Église.



Vous y retrouverez toutes nos collections ainsi que nos dernières acquisitions effectuées en novembre. Des nouveautés pour petits et grands qui vous satisferont toutes et tous.

Depuis la rentrée de septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir à deux reprises toutes les classes de notre école. C'est l'occasion pour chaque enfant de venir choisir un livre et pour les plus petits écouter une histoire. Parfois nous avons le plaisir de voir revenir certaines ou certains d'entre eux accompagnés de leurs parents.

Des projets de rencontres pour l'année 2017 sont déjà formulés.

Nous ne manquerons pas de communiquer à ce sujet en temps utile et ne pouvons que vous inviter à consulter le site de la mairie ou les tableaux d'affichage, pour les personnes inscrites nous vous renvoyons à vos boîtes @.

Bonne année « livresque ».

Toute l'équipe

Actus des associations

Les prochains articles et photographies sont à remettre le 20 juin 2017.

CLUB DU SOURIRE

En attendant Noël... nous voilà.

Longtemps que nous attendons une autre salle, mais c'est prévu... les travaux vont commencer en 2017 !

En attendant, nous nous réunissons le mercredi dans la cuisine de la salle des fêtes... nous aurons au moins de l'eau chaude et un évier.

Nous ne sommes plus beaucoup au club mais avons tellement de plaisir à passer un bon après-midi.

Pourquoi n'avons-nous pas de nouvel adhérent ? Tout simplement parce que les aînés qui sont en couple restent à jouer à deux ou à sortir ensemble.

Pourtant cette année, nous avons organisé deux voyages : l'un à Chécy, l'autre à Ouzouer-le-Marché. Nous sommes sortis deux fois au restaurant et une fois pour un goûter.

Nous participons aussi aux activités de la FNACA et à celles du Hameau des Fées (jeux de cartes, lotos, bric-à-brac, conférences, journée de fête de Noël).

Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous, et malgré quelques difficultés, nous espérons inscrire de nouveaux adhérents en 2017.

La Présidente, H. ROBYNS

TÉLÉTHON 2016 AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

Nogent-le-Phaye pour les 30 ans du Téléthon apporte dans la corbeille d'anniversaire un chèque de **8 157,50 €**.

C'est un excellent résultat qui a enchanté toute l'équipe qui depuis plusieurs semaines était mobilisée pour l'organisation des spectacles et des animations diverses.

Le samedi 26 novembre : Spectacle « Danses à la Salle Culturelle » avec la country de Chartres, le Pole Dance de Chartres, le Hip Hop Contemporain de Champhol, les danses de salon, les danseuses de zumba de Francourville et les danseurs de Breack Dance de Nogent-le-Phaye. Près de 200 spectateurs sont venus découvrir et applaudir toutes les participantes et participants.

Le vendredi 2 décembre, spectacle « chants et musique » avec Coline et le groupe The DEEPTION. Cette fois 150 personnes se sont déplacées. Ce fut 2 grands moments dans ce Téléthon 2016 marqués par la qualité des prestations et l'enthousiasme de tous.

Samedi 3 décembre après-midi récréatif autour de jeux avec vente de décoration de Noël et comme chaque année une démonstration de danses avec les jeunes élèves de Véronique Pichot de Sours.

La randonnée du dimanche a rassemblé sous un beau soleil 110 marcheurs.

Quant à notre traditionnel fil rouge, grand succès. Nous avons collecté **39 tonnes 100** de papier avec les bennes de Sours, Gellainville, Francourville, Levainville et Nogent-le-Phaye.

Très bonne année à toutes et à tous et rendez-vous pour le Téléthon 2017.

L'ÉQUIPE



GYM

Les adhérents de la gym d'entretien continuent à se retrouver tous les lundis de 19 h 15 à 20 h 30 dans la salle des fêtes rue du tertre.

Sous la houlette des animatrices bénévoles Lucie Gautruche et Joëlle Alamichel, ils s'échauffent, mettent en place la respiration, effectuent des exercices cardio-vasculaires, travaillent toutes les parties du corps pratiquent le gainage, et bien sur de nombreux abdominaux, tout cela en musique.

Les animateurs se relaient sur 2 semaines ce qui rend les cours plus variés donc plus agréables.

Si vous êtes intéressés par notre pratique vous pouvez venir voir ce que nous faisons le lundi à 19 h 15 à la salle des fêtes sans engagement de votre part ou vous adresser à Joëlle Alamichel - 4 rue du Pont neuf à Nogent-le-Phaye.

Tél. : 02 37 31 67 02





TIR À L'ARC « LES ARCHERS DU PHAYE »

Nouvelle structure, et nouvelle dénomination pour la section Tir à l'arc de Nogent-le-Phaye, qui, à partir de cette année 2017 aura pour nouveau nom :

« LES ARCHERS DU PHAYE »

Une association qui a été créée en 1998, sous couvert des anciens statuts de l'amicale, datant de 1955 et qui n'est plus aujourd'hui au goût du jour, ni reconnue par notre fédération, ni auprès des organismes fédéraux et préfectoraux.

Une autre grande nouveauté dans notre commune, et une bonne nouvelle, avec la construction d'une nouvelle structure pour nos associations, et autres activités, ce qui permettra à chacune d'entre elles de se retrouver dans un environnement beaucoup plus adéquat, approprié, et sécurisé.

Il est vrai que le tir à l'arc est une activité particulière, qui demande beaucoup d'espace, avec un équipement de cible spécifique, et qui est pratiqué en salle, du mois de septembre, jusqu'à avril.

Nous espérons que ces nouveaux locaux nous permettront d'accueillir de nouveaux archers, et que surtout, d'autres sections viendront enrichir le domaine associatif de notre commune.

Bonne et heureuse année 2017 à tous.

Daniel PICHOT

Président de la section Tir à l'arc

Notre site internet : <http://www.nogent.tiralarc.free.fr>

LES GUIBOLES NOGENTAISES SECTION MARCHÉ ET MARCHÉ NORDIQUE DE L'AMICALE

Les adhérents des « Guiboles nogentaises » parcourent les chemins de Nogent et des alentours, les lundis et jeudis de 14 à 16 heures ou de 14 à 15 heures, ainsi que les dimanches à partir de 9 h 30.

Ils pratiquent aussi le 2^e dimanche de chaque mois à partir de 9 h, la marche nordique à l'aide de bâtons. Rendez-vous place Armand May pour le départ de ces marches.

Ils participent aussi au mois de juin avec la section gym à une sortie culturo-sportive d'un week-end. Le dernier

week-end a eu lieu à Briare , Bonny, St-Fargeau pour les randos et le château de Guédelon pour le culturel, les 4 et 5 juin 2016.

Si vous avez envie de marcher en groupe venez nous rencontrer le lundi ou le jeudi place Armand May à 14 heures ou adressez-vous à Joëlle Alamichel - 4 rue du Pont neuf Nogent-le-Phaye.

Tél. : 02 37 31 67 02.



Calendrier des manifestations 2017

JANVIER

Dimanche 8 : Galette Association de Chasse (salle des associations)

Lundi 9 : Galette Gym Marche (salle des associations)

Samedi 21 : Galette de la FNACA (salle des associations)

FÉVRIER

Samedi 4 : Loto comité des Fêtes (salle culturelle)

MARS

Samedi 4 : Carnaval après-midi ASSPEN (salle des associations)

Samedi 11 : Repas de l'Amicale des anciens sapeurs pompiers

Samedi 18 : Concours de Belotte Comité des fêtes (salle des associations)

Dimanche 26 : Choucroute FNACA (salle culturelle)

AVRIL

Dimanche 2 : Boum enfants et ados La Pêche du Phaye (salle des associations)

Samedi 15 : Chasse aux œufs comité des Fêtes (salle des associations)

Samedi 22 : Concours de pétanque La Boule le Phaye

Dimanche 30 : Après-midi ateliers créatifs ASSPEN (salle des associations)

MAI

Samedi 6 : Concours de pêche La Boule le Phaye

Samedi 20 : Concours de pétanque Amicale des anciens sapeurs pompiers

Samedi et dimanche 27/28 : Week-end Gym Marche

JUIN

Samedi 10 : Fête de la pêche et concours de pêche La Pêche du Phaye

Dimanche 11 : Bric à Brac Amicale des anciens sapeurs pompiers

Vendredi 16 : AG Marche (salle des associations)

Samedi 17 : Concours de Pétanque « Challenge Gilles Nicolas » La Boule le Phaye

Vendredi 13 : AG Gym (salle des associations)

Samedi 24 : Fête de la Saint Pierre

Dimanche 25 : Repas Tir à l'arc (salle des associations)

AOÛT

Samedi 26 : Concours de pétanque La Boule le Phaye

SEPTEMBRE

Samedi 9 : Marché Nocturne Comité des Fêtes et brocante

Repas pétanque La Boule le Phaye (salle des associations)

OCTOBRE

Dimanche 8 : Repas des Aînés (salle culturelle)

Samedi 14 : Repas FNACA (salle des associations)

Dimanche 15 : Bourse aux jouets La Pêche du Phaye (salle culturelle)

Samedi 21 : Loto comité des Fêtes (salle culturelle)

Mardi 31 : Halloween ASSPEN (salle des associations)

NOVEMBRE

Samedi 4 : Repas Années 80 comité des Fêtes (salle culturelle)

Samedi 25 : Téléthon (salle culturelle)

DÉCEMBRE

Vendredi, samedi, dimanche 1,2,3 : Téléthon (salle des associations)

Vendredi 15 : Arbre de Noël

Samedi 16 : Réunion et goûter de fin de saison La pêche du Phaye (salle des associations)

Dimanche 17 : Après-midi Ateliers décoration de Noël ASSPEN (salle des associations)



Votre commune s'engage pour réduire les pesticides !



Votre commune s'est engagée le 4 juillet 2016 dans une démarche de réduction des pesticides avec l'association Eure-et-Loir Nature. Votre conseil municipal a ainsi fait le choix de réduire l'utilisation des pesticides sur les espaces communaux : voirie, espaces verts, terrains de sports et cimetière.

Pourquoi cet engagement ? Améliorer la qualité de vie et la ressource en eau

Les herbicides sont les principaux pesticides utilisés dans les communes pour limiter le développement végétal. Cependant, les autorités sanitaires reconnaissent aujourd'hui leur dangerosité : aggravation des risques de cancers, problèmes neurologiques, déficits immunitaires, diminution de la fertilité sont autant de risques pour les utilisateurs et les personnes en contact.



Au-delà des risques pour l'Homme, votre commune s'engage dans un effort de préservation de la ressource en eau. En effet, en milieu urbain, les surfaces traitées (trottoirs et voiries) sont peu perméables. Après une pluie, les substances pulvérisées vont facilement ruisseler via le réseau de collecte des eaux pluviales, pour finir par contaminer l'eau des rivières, la faune et la flore aquatique. Il est urgent de réduire l'utilisation de tels produits compte tenu des délais de réponse des milieux qui cumulent et restituent les produits plus ou moins rapidement.

Cadre législatif : interdiction progressive d'utilisation et de vente

La Loi Labbé, amendée en 2015 par la loi de Transition Énergétique, interdira :

- au 1er janvier 2017, l'usage pour tout utilisateur sur les espaces verts, forêts, promenades et voiries ;
- au 1er janvier 2017, la vente en libre-service (toute enseigne commercialisant des pesticides au grand public est tenue de fournir un conseil personnalisé et adapté, préalable à la vente) ;
- au 1er janvier 2019, la vente et l'utilisation pour un usage non-professionnel (sur des espaces privés).

Ce cadre juridique vise à faciliter la transition vers des méthodes alternatives et l'utilisation de produits plus naturels (tels que les substances utilisables en agriculture biologique ou les produits de bio-contrôle*).

Un changement paysager

L'abandon progressif des herbicides implique d'entretenir les espaces verts et la voirie différemment : balayage, utilisation de la binette, mise en place du paillage** et de plantes couvre-sol (par exemple la grande pervenche, le lierre rampant, le géranium vivace...). Toutefois, ces techniques seules ne permettent pas d'éradiquer toute la végétation spontanée qu'il devient par conséquent nécessaire d'accepter en certains lieux. Ce peut-être d'ailleurs l'occasion de reverdir les espaces, améliorer le cadre de vie des usagers et y accueillir plus de biodiversité.

A chacun de participer et d'être responsable !

Il est rappelé que les habitants ont la responsabilité de désherber devant chez eux (tout comme le balayage des feuilles mortes et autres détritiques, et le déneigement en hiver). **Cet espace restant du domaine public, tout herbicide et autre pesticide y seront interdits dès 2017.** Utilisez l'eau chaude de cuisson encore bouillante de vos aliments sur les plantes à éradiquer (notamment les eaux de cuisson des pommes de terre), couper à la binette les herbes spontanées, favoriser les plantations en pied de mur (lierre, clématite, chèvrefeuille...) pour mieux accepter les herbes spontanées ou au contraire les empêcher de pousser. Proposez votre aide aux voisins en difficulté !

Le développement de quelques herbes sauvages sur la commune ne sera pas synonyme de laisser-aller, bien au contraire. Il montre qu'une attention particulière est portée à préserver votre environnement, votre santé et celle des agents municipaux !

Crédit illustration : Dominique Charron (Le Toit à Vaches)

*Il existe 4 catégories de produits dits de bio-contrôle : les macro-organismes (insectes, acariens, nématodes), les micro-organismes (champignons, virus, bactéries), les médiateurs chimiques (phéromones) et les substances naturelles (extraits de plantes, algues, minéraux).

**Le paillage ou paillis est une couche végétale disposée sur le sol qui ralentit la germination des herbes sauvages. Il pourra être constitué de copeaux de bois, de tontes séchées de pelouse, de paille, de compost ou d'autres matériaux d'origine minérale (ardoise, pouzzolane...).

Renseignements : Association Eure-et-Loir Nature – l.girard@eln28.org – 02.37.30.96.96

CONSEILS PRATIQUES AUX PERSONNES ÂGÉES

Au domicile :

- Conserver votre porte soigneusement fermée à clé,
- Munissez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sécurité ou d'un judas,
- N'ouvrez jamais à un inconnu si vous êtes seul(e),
- Ne laissez jamais votre clé sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,
- En cas de démarchage à votre domicile, exigez la carte professionnelle, que se soit une société privée ou une administration, avant de le faire pénétrer chez vous,
- En cas de doute, composez le **17** (Gendarmerie).

Dans la rue :

- Placez votre argent dans les poches intérieures de vos vêtements,
- Privilégiez les paiements en chèques bancaires ou postaux,
- Soyez discret si vous devez encaisser de l'argent. Si vous le pouvez, faites-vous accompagner,
- Si vous circulez à pied, évitez de marcher sur le bord du trottoir afin d'éviter de vous faire dérober votre sac à main.

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS VOTRE COMMERCE – ENTREPRISE – BÂTIMENT INDUSTRIEL

Vous quittez votre commerce, entreprise ou bâtiment industriel pour la nuit, le week-end ou pour partir en vacances :

- Fermez tous les accès de votre magasin le soir en partant,
- Posez un système passif de fermeture devant votre vitrine (rideau de fer, etc...)
- Pour les entreprises et les commerces vendant des objets de valeur, n'hésitez pas à vous munir d'un ou de dispositif anti-intrusion (alarmes, détecteurs de présence, vidéo surveillance, etc...),
- Allez régulièrement à la banque pour déposer vos espèces dans la journée,
- Faites connaissance avec les commerçants ou entreprises de proximité, échangez vos coordonnées afin qu'ils puissent vous contacter en cas de besoin,
- Ne présentez pas, dans la mesure du possible, d'objets ou de matériels de valeur, à la vue dans les vitrines,
- Ne laissez pas à la portée de la main tout ce qui peut aider le ou les malfaiteurs (échelle, etc...),
- Utilisez le renvoi d'appel sur votre téléphone plutôt qu'un message sur votre répondeur indiquant précisément votre absence,

- Prévenez vos proches et voisins de votre départ,
- Avisez la gendarmerie d'un départ prolongé voire d'une présence ou attitude suspecte,
- Relevez les marques, n° de série, référence de vos matériels et prenez éventuellement des photos,
- Dans les commerces, soyez vigilant en présence de groupe de personnes dont certains membres cherchent à détourner votre attention pendant que leurs comparses procèdent à des vols sur vos étals, dans les rayons, voire dans votre réserve.

CES DISPOSITIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LA PROTECTION DE VOTRE DOMICILE EN SUS DES CONSEILS SUIVANTS :

- Fermez tous les accès,
- Ne conservez pas de bijoux ou d'objets de valeur à votre domicile. À défaut pensez à les cacher,
- Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets pendant une absence prolongée,
- Avisez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération « **TRANQUILLITÉ VACANCES** »,
- Prenez la précaution de photographier vos meubles, bijoux et objets de valeur ainsi que de relever les marques et les numéros de votre matériel,
- Ne vous faites pas adresser vos chèquiers en envoi postal simple,
- N'hésitez pas à utiliser les dispositifs anti-intrusion (alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance...).

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES ESCROQUERIES

- Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou son code confidentiel par téléphone, même si votre interlocuteur se présente comme responsable de votre banque, ou se faisant valoir de la qualité de gendarme ou de policier.
- Lorsque vous composez le code confidentiel de votre carte bancaire, assurez-vous bien que personne ne vous observe, notamment aux abords des distributeurs bancaires.

**SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SÉCURITÉ,
ADOPTÉZ LE BON RÉFLEXE,
SIGNEZ IMMÉDIATEMENT TOUTE SITUATION
OU PRÉSENCE SUSPECTE
À LA GENDARMERIE : TÉLÉPHONE N° 17**
(ou celui de votre communauté de brigades de gendarmerie)

Brigade de THIVARS : 02 37 26 37 27
Brigade de CHARTRES : 02 37 91 27 10

La 15^e édition de la **Concession** et du **Groupe de l'Année**,
organisée par le Journal de l'Automobile,
a eu lieu le **jeudi 03 novembre 2016**, au **Pavillon Gabriel, Paris 8^e**,
en présence des acteurs référents de la distribution automobile.

Nous sommes fiers de vous annoncer
que votre concession

SAS THIREAU CHARTRES



A ÉTÉ ÉLUE

CONCESSION
& GROUPE DE L'ANNÉE 2016

**Le Journal de
l'Automobile**



concessionnaire.bmw.fr/chartres/fr_FR
www.thireau.mini.fr



facebook.com/BMW.Chartres
facebook.com/MINI.Chartres

Résidence Retraite Médicalisée

RÉSIDENCE LES JARDINS D'AUTOMNE

NOGENT LE PHAYE

24 rue de la Boissière - 28630 Nogent-le-Phaye

Tél. : 02 37 33 39 50

jardins-nogent@domusvi.com

www.lesjardinsnogentlephaye.com

Implantée au coeur d'un parc, la Résidence Médicalisée Les Jardins d'Automne dispose d'une grande terrasse aménagée et d'espaces de vie spacieux et lumineux.



- Court Séjour - Long Séjour - Séjour de répit
- Kinésithérapie - Salon de coiffure & Espace Beauté - Salon Invités



DYNATECH

Utilitaires



VENTE DE VÉHICULES UTILITAIRES TOUTES MARQUES

120 V.O. disponibles

- Garantie de 3 à 12 mois
- Financement personnalisé
- Tous nos véhicules sont révisés et contrôlés par nos ateliers



Nouvelle adresse

14 RN10 Le Bois-Paris - 28630 NOGENT-LE-PHAYE **02 34 40 15 15**
www.dynatec.fr — contact@dynatec28.fr

L'appel de la liberté

Nouvelle Audi Q5




Audi Vorsprung durch Technik

Audi France Group France S.A. immatriculée au 27020003 K - 11 avenue de Boissière-Villiers-Chartrains - 61350 Soissons 03 802 025 538
Audi France est une filiale de Audi AG. Audi France est une filiale de Audi AG. Audi France est une filiale de Audi AG.
Garantie officielle Audi Q5 : consommation énergétique (l/100km) : 4,5 - 7,1. Rejets de CO₂ (g/km) : 117 - 162.

AUDI CHARTRES
Avenue Nicolas Conté 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 300 500
www.audi-chartres.fr



devient

SYNELVA

Votre fournisseur
Gaz
et **Électricité**
sur Chartres
et en Eure-et-Loir

www.synelva.fr 02 37 91 80 00

NOUVEAU

LE PEROUX

ARTISAN PEINTRE

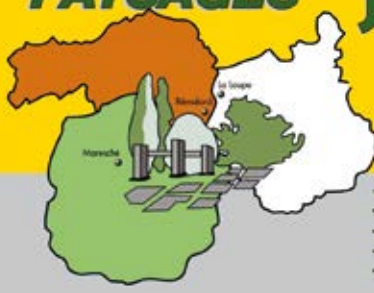


-  Peinture intérieure et extérieure
-  Papier peint, sol
-  Ravalement
-  Vitrerie

DEVIS GRATUIT

Nous contacter
1, rue du Frêne - Le Tremblay - 28120 MAGNY
06 50 11 20 33 leperoux.charles@orange.fr
Siret 824 116 792 00014

PAYSAGES JULIEN & LEGAULT



QUALIFICATION : P110

- création
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

52 avenue du Thymerais
28240 La Loupe
contact.laloue@paysagesjulienetlegault.fr

Tél : 02 37 81 05 38
Fax : 02 37 81 06 67

EIFFAGE
ROUTE

Terrassement, Voirie et Assainissement
Collectivités ou particuliers
Matériaux de chaussée neufs ou recyclés

Établissement Eure-et-Loir
18, rue du Président Kennedy – BP 70074
28112 LUCÉ CEDEX
Tél. : 02.37.91.62.62
chartres.route@eiffage.com

(Anciennement Ets APPIA Eure-et-Loir, MAY et EIFFAGE Travaux Publics)

INTER LOCATION
MATERIEL BATIMENT TP & INDUSTRIE
(Vente - Location)



TOUT pour les professionnels et les particuliers

Nos agences

Nogent Le Phaye 02.37.31.65.65
Chartres 02.37.34.20.02 - Epemon 02.37.18.01.02 - Châteaudun 02.37.45.03.71
Dreux 02.37.46.49.49 - Ngt Le Rotrou 02.37.54.92.92 - Orléans 02.38.80.22.22
www.interlocation-materiels.com

UN PARC DE 2500 MACHINES

GARDEN EQUIPEMENT
Matériel d'Espaces Verts



Outils WOLF
Husqvarna
JOHN DEERE
Staub
STIHL
BEAL
ISEKI

Z.A. LE VALLIER - 1, rue Paul-Langevin (face à Décathlon)
28300 MAINVILLIERS - CHARTRES
Tél. 02 37 366 888 - Fax : 02 37 21 63 56
E-mail : garden-equipement@wanadoo.fr

NOUVEAU

POMPES FUNÈBRES PENARD
depuis 3 générations



- Organisation d'obsèques
- Contrats obsèques
- Chambre funéraire
- Soins de conservation
- Marbrerie
- Articles funéraires (fleurs, plaques)

14 rue des Pierres Missigault 28630 BARJOUVILLE

Tél. 02 37 84 45 40
www.pompes-funebres-penard.fr



DES OCCASIONS
DE QUALITÉ
AU MEILLEUR PRIX
À VOUS DE COMPARER !

ACHAT – VENTE



+ de 70 véhicules sur le parc
TOUTES MARQUES

- Particuliers
- Professionnels
- Des occasions révisées et garanties



Reprise de votre véhicule !

ZA Mondétour, Impasse Mondétour - Le Bois Paris - 28630 NOGENT-LE-PHAYE
02 37 28 95 20 - www.bci-chartres-occasions.com

Fiers d'être

**Residences
INTER**

Votre Bâtitteur de Talent
depuis 1974

UN LEADER RÉGIONAL HISTORIQUE - DES MAISONS SUR MESURE DANS TOUS LES BUDGETS
CONÇUES POUR DURER DES GÉNÉRATIONS - UNE IMPLICATION À 100% POUR LA RÉUSSITE
DE VOTRE PROJET - DES OFFRES « CLÉS EN MAIN » TERRAIN + MAISON + FINANCEMENT

10 Agences et plus de 150 collaborateurs et artisans à Votre Service
 Votre agence : 1 rue du bois Paris **02 37 30 14 50**
 28630 Nogent-Le-Phaye **CONTACT@RESIDENCES-INTER.FR**



**JARDINERIE
DU BOIS PARIS**



**JARDIN
MAISON
DÉCO
CADEAUX**

**LE BOIS PARIS - RN10 - 28630 NOGENT-LE-PHAYE
TÉL : 02 37 31 61 95**